

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

## À Travers Nos Régions

TCHIBANGA/CTA : TRAITEMENT ET ANALYSE DES DONNÉES STATISTIQUES



Photo : Mihindou-Mihindou

**APRÈS** leur formation sur le renforcement des capacités en gestion des données, reçue lors du séminaire tenu en 2021 à Libreville, les infirmiers Mihindou Mihindou et Stéphane Mougoungui, par ailleurs "gestionnaires des données", sont à pied d'œuvre. Depuis quelques jours, ils s'activent en vue de l'amélioration de la qualité des données statistiques des activités liées au VIH et autres infections sexuellement transmissibles (IST) émanant des structures sanitaires de Tchibanga, Moabi, Mayumba, Ndindi, Moulengui-Binza et Mabanda. C'est une opération de gestion opérationnelle et informatisée du programme de lutte contre le Sida. La direction générale de la prévention du Sida a mis en place un mécanisme approprié, à partir du circuit du patient, pour un meilleur suivi, traitement et analyse des données récoltées dans la période active des personnes vivant avec le VIH : adultes, enfants et femmes enceintes sous traitement antirétroviral (ARV). L'accent est mis sur l'évaluation globale de la prise en charge des patients. Les deux gestionnaires des données du Centre de traitement ambulatoire (CTA) de Tchibanga suivent fidèlement les instructions. Après leur validation à la base, les données harmonisées seront ensuite transmises au niveau central.

IBOUNDJI : INSTALLATION DU NOUVEAU CHEF DE CANTON

ONOYE.



Photo : Sedrique Mavendji Keke

**LE** gouverneur de l'Ogooué-Lolo, Jean Bosco Assingabagni, a procédé dernièrement au village Nguouassa dit "carrefour Iboundji", dans le département de l'Offoué-Onoye, à l'installation du nouveau chef du canton Onoye, Maurice Magnanga. Ce dernier succède au chef Édouard Mouélé, décédé il y a 4 ans. L'autorité provinciale a rappelé au promu ses devoirs et obligations dans l'exercice de ses fonctions d'auxiliaire de commandement. Mais aussi ses avantages et pouvoirs conformément aux dispositions du décret n° 00724/PR/MI en ses chapitres 33 et 34. "En tant que chef, vous êtes chargé de signaler les naissances et les décès à l'officier d'état civil, aider au recensement de la population et à la collecte des impôts", a-t-il expliqué. Au terme de cette installation, M. Jean-Bosco a échangé avec les populations et la notabilité départementale sur les questions liées, entre autres, à l'éducation, au permanent conflit homme-faune et sur le Covid-19.

MIHINDOU & KEKA

## Franceville/CNSS : lancement de la 2e édition de régularisation des comptes employeurs

Guy MADJOUA SANGOUETABA  
Franceville/Gabon

**L**E directeur général de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), Patrick Ossi Okori, était vendredi dernier à Franceville où il a procédé, en présence du gouverneur de province, Jacques Denis Tsanga, au lancement de la 2e édition de l'opération de régularisation des comptes employeurs pour la province du Haut-Ogooué. Auparavant, il a eu un échange avec les opérateurs et les partenaires sociaux, sur "la mise en jeu de la responsabilité pénale d'un employeur indélicat vis-à-vis de la législation sociale en vigueur au Gabon". La communication a été l'occasion de faire le point sur la déclaration trimestrielle des salaires, et sur celui se rapportant aux impacts financiers subis par un employeur non à jour, après



Photo : Guy MADJOUA S

**Le DG de la CNSS (g), lors de la réouverture du CDM du médicament à Masuku.**

la survenue d'un accident de travail ou d'une maladie professionnelle. Le DG de la CNSS a ensuite procédé à la réouverture du Centre de dispensation du médicament (CDM). Accolé au Centre d'action sanitaire et sociale (CASS), le CDM est resté fermé 2 ans faute d'un approvisionnement régulier en médicaments. "La direction générale a tout mis en œuvre pour que nous soyons bien

approvisionnés", a reconnu le Dr Solange Bongo Ayouma, la responsable du CASS, structure vieille de plusieurs décennies déjà. Pour terminer, Patrick Ossi Okori a demandé au personnel de la CNSS de Franceville, de fournir toujours un service de qualité aux usagers. Un message lancé en présence du directeur régional CNSS pour les provinces du Haut-Ogooué et de l'Ogooué-Lolo, Giscard Igor Kevin Ngouma.

## Port-Gentil : la grève des taximen paralyse la ville

René AKONE DZOPE  
Port-Gentil/Gabon

**L'**ACTIVITÉ économique était quasiment paralysée hier à Port-Gentil. Le mot d'ordre de grève générale illimitée lancée par la Fédération gabonaise des syndicats des transporteurs et assimilés (Fégasta) a été suivi. Albert Bernard Bongo Essono, son président, et les adhérents protestent contre le "racket" dont ils seraient victimes. À l'index, les policiers et gendarmes qui les traqueraient au quotidien pour collecter 500 et 1000 francs, en règle ou pas. Réunis hier à leur piquet de grève au siège de la Cosyga auquel ils sont affiliés, Albert Bernard Bongo Essono, s'en est expliqué :

"Le gouverneur nous a déjà reçus à quatre reprises. La première fois, il nous a dit qu'il a donné des instructions aux policiers et gendarmes. La deuxième fois, il les a reçus à huis clos. La troisième fois, nous avons fait comprendre à l'autorité que vendredi, nous observerons un arrêt de travail. Il nous rassurera que tout va aller pour le mieux. Nous avons levé le mouvement sous réserve. Le gouverneur a donné dix jours d'observation. Même pas deux jours, gendarmes et policiers étaient plus qu'avant déversés dans la rue, comme si on recherchait de grands bandits. Les quatre rencontres avec la première autorité ont toutes échoué, elle ne peut plus résoudre notre problème. Il faut qu'un membre du gouvernement



Photo : Julie Naumbi

**Port-Gentil ressemblait à une ville morte hier.**

descende à Port-Gentil". Puis d'insister : "Nous ne sommes pas contre le contrôle, mais contre le racket. Trop, c'est trop, nous sommes fatigués". La seconde préoccupation des transporteurs concerne le certificat médical. Ils affirment ne pas comprendre qu'on leur impose un médecin qui exige 10 000 francs, "parfois sans aucun examen", alors qu'il en existe un autre agréé par l'État.